



REGLEMENT SPORTIF 2010 VOILE HABITABLE

Sélection au championnat de France Espoir Equipage

Championnat de Bretagne
Liste des épreuves

LIGUE BRETAGNE DE VOILE
Espace Jo Ancel - 1 rue de Kerbriant - 29200 Brest
Tel : 02 98 02 83 47 – Fax : 02 98 02 83 40
E Mail : info@voile-bretagne.com
Site web : <http://www.voile-bretagne.com>

Sélection au championnat de France Espoir Equipage 2010

Les catégories d'âges sont celles définies par la FFVoile :

- Espoir : 15 - 25 ans né(e) s en 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995.

Les sur classements autorisés sont ceux définis par la FFVoile (commission médicale)

Les modalités de sélection au championnat de France Espoir Equipage sont définies par la FFVoile et par la Ligue Bretagne de Voile.

La FFVoile communique à la Ligue Bretagne de Voile le nombre total de coureurs skippers sélectionnables par la Ligue Bretagne de Voile

La sélection des coureurs skippers licenciés dans la Ligue Bretagne de Voile s'effectue sur épreuves directes selon les règles suivantes :

1. les épreuves de sélection sont programmées de février à juin :
 - a. épreuve 1 : les 13 et 14 février 2010 à Brest sur J80 (8 bateaux)
 - b. épreuve 2 : les 13 et 14 mars 2010 à St Quay sur Fc8 (10 bateaux)
 - c. épreuve 3 : les 12 et 13 juin à l'ENVSN sur Fc 7.5 (8 bateaux)
2. Les sélections des coureurs licenciés dans la Ligue Bretagne de Voile se font par ordre d'importance d'abord sur l'épreuve 1, puis l'épreuve 2 et enfin sur l'épreuve 3 ; les places non utilisées sur une épreuve sont reportées sur les autres épreuves validées en respectant l'ordre d'importance.
3. Les épreuves de sélection seront pris en compte quelques soient le nombre de classés ; un classement en flotte sera réalisé directement ou en poule en fonction du nombre d'inscrits sur chacune des épreuves.
4. Les organisateurs des épreuves de sélection fourniront un minimum de 8 bateaux monotypes de leur choix ; les frais d'inscription et de location des bateaux ne pourront excéder 250€ ; la Ligue Bretagne de Voile pourra apporter une aide financière à la location des bateaux. (montant de l'aide décidée par le comité Directeur de la Ligue Bretagne de Voile).
5. en fonction du nombre de places attribuées par la FFVoile, les coureurs skippers sélectionnés sont répartis en nombres égaux sur chacune des 3 épreuves de sélection.
6. Les coureurs skippers sélectionnés pourront participer aux épreuves de sélection suivantes.
7. Les coureurs des autres ligues sont acceptés dans la limite des places disponibles établies par l'organisateur au vue de sa liste des préinscriptions.
8. A l'issue des 3 épreuves de sélection, la Ligue Bretagne de Voile établira une liste des coureurs skippers sélectionnés, cette liste sera adressée à la FFVoile.

Championnat de Bretagne Voile Habitable 2010

Le championnat de Bretagne Voile Habitable est organisé par la Ligue Bretagne de Voile et les Clubs affiliés à la FFVoile ; il comprend les épreuves sélectionnées par la Ligue Bretagne de Voile, cette liste d'épreuves est mise à jour chaque année.

Droits et obligations des clubs participants

En complément de la réglementation FFVoile en matière d'organisation de compétition à la Voile :

- Les clubs organisateurs d'une épreuve du championnat de Bretagne s'engagent sur 10 bateaux minimums par groupes de classements, ce qui implique la réduction du nombre de groupe de classement et la création de groupes de rating proches.
- Les clubs organisateurs d'une épreuve du championnat de Bretagne s'engagent à fournir à la Ligue Bretagne de Voile la fiche « **liste d'équipage** » complétée et validée par le skipper selon le modèle ci-dessous :

Nom	Prénom	Participation	Participation	Participation	Participation	Participation	Participation	N° licence
		1 ^e jour	2 ^e jour	3 ^e jour	4 ^e jour	5 ^e jour	6 ^e jour	

- Les clubs participant au Championnat doivent mentionner dans leurs opérations de communication (médiat, affichage ...) la mention : Epreuve comptant pour le Championnat de Bretagne Voile Habitable.
- Le traitement informatique des résultats est obligatoire. Le logiciel est le programme fédéral Freg 200X.

Le responsable des inscriptions et le responsable des classements d'une épreuve sont informés que les concurrents enregistrés **sans numéro de licence et sans numéro de club ne pourront être pris en compte dans ce championnat de Bretagne.**

- **Acheminement des résultats** : Les résultats de chaque épreuve devront parvenir au responsable du classement et à la Ligue Bretagne de Voile immédiatement après la fin de l'épreuve, **fichier xxx.WDZ** obtenu par la procédure de sauvegarde du logiciel **Fédéral FREG 200x** (sauvegardes de la régatè avec envoi du fichier en pièce jointe par mail)

Adresses d'envoi : Michel TARSIGUEL : tarsiguel.mic@infonie.fr

Ligue Bretagne de Voile : info@voile-bretagne.com

Le Championnat de Bretagne Voile Habitable établit un classement **des coureurs, licenciés en Ligue Bretagne de Voile, inscrits en tant qu'équipiers conformément à la liste d'équipage validée par le skipper** dans les épreuves se courant en HN, IRC, Monotype. Ce classement est obtenu en additionnant les points acquis selon le règlement ci-dessous par chaque coureur inscrit au Championnat de Bretagne, au vu des résultats transmis par les clubs organisateurs à la Ligue Bretagne de Voile.

Cinq titres de champion de Bretagne sont décernés par la Ligue Bretagne de Voile.

Championnat de Bretagne Voile Habitable

Inscription : L'inscription au championnat de Bretagne Voile Habitable est automatiquement prise en compte pour **tous les skippers et les équipiers licenciés de la Ligue Bretagne de Voile** qui s'engagent à participer à l'ensemble des courses au programme d'une épreuve conformément aux IC éditées par le club organisateur.

Classements : Pour être classé au Championnat de Bretagne il suffit d'être inscrit, dans l'une des épreuves comptant pour le Championnat sur une série HN, IRC, Monotypes ou Open 5.70 ; seuls les équipiers ayant participé à l'ensemble des courses d'une épreuve seront pris en compte dans le classement du championnat de Bretagne.

Le **numéro de licence** de l'équipier donné lors de l'inscription du bateau servira à identifier les participants et le **numéro de club** à déterminer son appartenance à la Ligue Bretagne de Voile.

Le ou les classements ne pourront être pris en compte que s'il y a au classement général de cette épreuve au moins 5 classés bretons dans le groupe de classement prise en compte ; le groupe de classement étant définie par l'organisateur et apparaissant dans le classement.

(ex : en HN → Course au large ou côtiers ; en IRC → IRC A ou IRC B ; en Monotypes → Melges, 747...)

Les points seront attribués selon le « mode à minima » après extraction des participants non licenciés en Ligue Bretagne de Voile puis pondérés par application d'un coefficient $K_{reg} = P/I$, P nombre de points « à minima » obtenus, I nombre d'inscrits retenus, K arrondi à 2 décimales.

Les inscrits au Championnat non-participants sur une épreuve recevront 100 points.

Lorsqu'un groupe de classement d'une épreuve possède moins de 5 bateaux classés, ces coureurs seront notés "non classés" et marqueront un nombre de points égal aux non classés du groupe le plus important de l'épreuve.

On garde les résultats de chaque équipier suivant la règle ci-dessous :

- Retrait d'1 régates à partir de la 3^e régates courue
- Retrait de 2 régates à partir de la 5^e régates courue
- Retrait de 3 régates à partir de la 8^e régates courue

Le vainqueur est le coureur ou l'équipage qui à l'issue des épreuves totalise le moins de points.

Les équipiers et/ou skipper classés ex æquo en points et constituant un même équipage seront classés sur la même marche du podium du championnat de Bretagne.

Le ou les bateaux seront obligatoirement mentionnés dans la proclamation des résultats.

Un titre de Champion de Bretagne Voile Habitable HN Osiris sera attribué à l'équipier ou l'équipage totalisant le moins de points sur l'ensemble des compétitions retenues en HN.

Un titre de Champion de Bretagne Voile Habitable IRC sera attribué à l'équipier ou l'équipage totalisant le moins de points sur l'ensemble des compétitions retenues en IRC.

Un titre de Champion de Bretagne Voile Habitable Monotypes sera attribué à l'équipier ou l'équipage totalisant le moins de points sur l'ensemble des compétitions retenues en Monotypes.

Un titre de Champion de Bretagne Voile Habitable Open 5.70 sera attribué à l'équipier ou l'équipage totalisant le moins de points sur l'ensemble des compétitions retenues en Open 5.70.

Championnat de Bretagne des clubs Voile habitable

Un titre de Champion de Bretagne des clubs Voile habitable sera attribué au club selon le système suivant : le classement s'obtient par le cumul des **six** meilleurs résultats des équipiers de chaque Club (en prenant en compte le dernier club déclaré) dans les classements du championnat de Bretagne HN, IRC, Monotypes.

A chaque équipier est attribué un nombre de points égal à son meilleur résultat (dans l'un des Championnats IRC, HN, Monotype ; Open 5.70) pondéré par l'application d'un coefficient $K = R/N$ (K calculé à 6 décimales, R= rang du concurrent, N = nombre de classés à l'un des championnats IRC, HN, Monotype, 5.70) ; un même équipier ne peut être compter 2 fois pour le classement des clubs ; entre deux rangs équivalents on prendra le rang dans le championnat comprenant le plus grand nombre de classés.

Départage des ex æquo : l'avantage sera donné au Club ayant le meilleur résultat suivant le dernier concurrent retenu pour le classement ou suivant s'il y a lieu, et ainsi de suite jusqu'au départage des ex æquo.

Les coureurs manquants reçoivent les points du dernier retenu multipliés par 2 arrondis à l'entier le plus proche.

Le Club ayant le moins de points est déclaré vainqueur.

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Voile Habitable 2010

LISTE DES EPREUVES

5 Titres attribués :

Champion de Bretagne Voile Habitable	IRC
Champion de Bretagne Voile Habitable	HN Osiris
Champion de Bretagne Voile Habitable	Monotypes
Champion de Bretagne Voile Habitable	Open 5.70
Champion de Bretagne Voile Habitable	Clubs

15 épreuves retenues : 7 épreuves en IRC
10 épreuves en HN Osiris
7 épreuves en MON
4 épreuves en Open 5.70

IRC, MON, Open 5.70	Spi Ouest France	1 au 5 avril	SN La Trinité
HN	Challenge Demeure Océane	17 et 18 avril	SR Perros Guirec
IRC, MON	Obélix Trophy	30 avril au 2 mai	YC de l'Odet
HN, IRC, MON, Open 5.70	Grand Prix de St Cast	30 avril au 2 mai	CN St Cast
IRC	Dinard Jersey Dinard	1 au 2 mai	YC Dinard
HN	Télégramme Tresco Trophée	12 au 16 mai	YC Morlaix
MON, Open 5.70	Grand Prix de l'Ecole Navale	12 au 16 mai	CV Ecole Navale
HN	Trophée Iroise Brest	22 au 24 mai	GCI, CN Roscanvel
IRC, MON, HN	Grand Prix du Crouesty	21 au 24 mai	YC Le Crouesty Arzon
Open 5.70	Coupe de Bretagne	19 au 20 juin	CDV 35
HN	Crédit Agricole Tour	10 au 15 juillet	CDV 56
HN	Tour du Finistère à la Voile	31 juillet au 7 août	CDV 29
IRC, HN, MON	Branle bas de régates	4 au 8 août	SN Baie St Malo
IRC, MON, HN	Atlantique Télégramme	24 au 26 septembre	CN Lorient
HN	Trophée du Casino	2 au 3 octobre	SN St Quay Portrieux